



DIXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 18 juin 2020

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
L'hon. M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Thériault
M. Arseneau
M. Austin

le 18 juin 2020

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son dixième rapport.

Le comité se réunit le 17 juin et étudie le projet de loi 11, *Loi concernant la preuve d'immunisation*, qu'il approuve avec un amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député